

Communiqué

Pour diffusion immédiate

## L'accord économique et commercial global Canada – Union Européenne répond aux attentes des membres de la grappe Montréal InVivo

*L'accord viendra renforcer la protection de la propriété intellectuelle dans le secteur biopharmaceutique au Canada*

**MONTRÉAL, QC, le 18 octobre 2013.** Montréal InVivo, la grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS) du Grand Montréal, se réjouit de l'annonce aujourd'hui de l'entente de principe entre le Canada et l'Union Européenne sur l'accord économique et commercial global (AECG) spécifiquement sur les aspects touchant le renforcement de la propriété intellectuelle au Canada.

La recherche et le développement sont la clé pour assurer le développement d'une économie du savoir forte au Canada. Les investissements importants en recherche qui se font partout au pays, notamment dans les universités et centre de recherche, doivent pouvoir trouver des débouchés sous forme de commercialisation des produits de la recherche. Ceci ne peut se produire sans un cadre de protection de la propriété intellectuelle clair et concurrentiel sur le plan national et international. Ceci est tout particulièrement important dans le domaine des SVTS.

Montréal InVivo considère donc que les modifications apportées au régime de la protection intellectuelle par l'AECG et qui touchent le secteur biopharmaceutique auront un impact positif sur ce secteur stratégique pour le Canada et le Québec en permettant de clarifier certaines des règles encadrant la protection intellectuelle.

Particulièrement, l'établissement d'un véritable droit d'appel pour les entreprises innovatrices permettra de faire que le système Canadien devienne aussi efficace à protéger la valeur de la propriété intellectuelle que celui de ses pays partenaires.

Par ailleurs, la mise en place d'un mécanisme d'allongement de la période de protection des brevets pour les produits innovateurs en reconnaissance des délais d'accès au marché occasionnés par la révision des dossiers et les approbations réglementaires permettra au

Canada de redevenir concurrentiel avec les grandes juridictions de ses concurrents tout en assurant un accès aux patients à de nouvelles technologies de santé.

Les changements induits dans l'AECG sont clairement un pas dans la bonne direction pour le secteur des SVTS au Canada et au Québec. Ils devraient permettre de stimuler et de renforcer la recherche biopharmaceutique localement.

#### À propos de Montréal InVivo

Montréal InVivo désigne la grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS) du Montréal métropolitain. Cet ensemble est constitué de près de 620 organisations, dont plus de 150 centres de recherche, 80 filiales d'entreprises de classe mondiale et 41 000 personnes œuvrant dans le secteur. Cette grappe créatrice de grandes idées comprend quatre universités et se classe première au Canada pour le nombre de centres de recherche.

Montréal InVivo est un organisme sans but lucratif de développement économique voué à la création de la richesse. Par la mobilisation des acteurs autour d'enjeux cruciaux comme l'innovation, Montréal InVivo veut assurer, par la mise en œuvre de ses actions et de son plan stratégique, le développement durable, la pérennité et le rayonnement du secteur des SVTS du Grand Montréal.

Ses activités sont supportées par un financement provenant du MFE, du MAMROT, de la CMM, du DEC et des secteurs privés et institutionnels.

-30-

**Source:**

**Frank Béraud**

**Montréal InVivo**

**(514) 987 9389**

[fberaud@montreal-invivo.com](mailto:fberaud@montreal-invivo.com)

[www.montreal-invivo.com](http://www.montreal-invivo.com)